

COMMUNE DE

TORSAC AR Prefecture

16410 TORSAC 20250224-D2025369-DE  
Reçu le 11/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

délibération :  
D\_2025\_36\_9

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 19 Février 2025

Présents : 13

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

**Pouvoirs :**

JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

**Objet : Mise à disposition  
d'un local**

**Absent(s)** : GREGOIRE Hervé, JORAT David

**Secrétaire de Séance** : Marie-Line TARDY

Madame le Maire rappelle que les chasseurs disposent d'un local communal au stade de foot (partie de droite). La partie de gauche étant inutilisée, ils demandent la possibilité d'en disposer, notamment pour stocker un congélateur pour l'équarrissage.

Ils s'engagent à réaliser les travaux nécessaires (pose de porte, fenêtres..).

Seules les charges d'électricité seraient supportées par la commune en l'état actuel.

Pour y remédier, un devis pour la pose d'un sous-compteur sera demandé.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable, à charge pour l'association de chasse de fournir une attestation d'assurance.

Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Catherine BREARD

Emis le 24/02/2025, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le

Affiché le.....1...1...MARS 2025

